

## Questions vives pour la géographie de l'intercommunalité

Cyprien Richer

► **To cite this version:**

Cyprien Richer. Questions vives pour la géographie de l'intercommunalité. L'Information géographique, Armand Colin, 2008, 4 (72), pp.56-77. halshs-00460383

**HAL Id: halshs-00460383**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00460383>**

Submitted on 2 Mar 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre de l'article :

## Questions vives pour la géographie de l'intercommunalité

Auteur : Cyprien Richer

cyprien.richer@free.fr

ATER, Laboratoire TVES

(Territoires, Villes, Environnement, Société)

Coordonnées professionnelles :

UFR de Géographie et Aménagement

Cité Scientifique

Avenue Paul Langevin

59 666 Villeneuve-d'Ascq

tel : 03 20 33 62 79

Coordonnées personnelles :

43 rue Chambord

59 650 Villeneuve-d'Ascq

tel : 09 52 55 17 00

Résumé :

Cet article aborde les enjeux géographiques qui animent la construction intercommunale. Cette contribution réactualise les travaux de Guy Baudelle (1996) et de Philippe Menerault (1994) en établissant un nouveau panorama de la question intercommunale à travers l'apport des géographes. L'examen des articles s'intéressant à l'intercommunalité dans de nombreuses revues de géographie (1996-2006) nous a permis de dresser une synthèse des préoccupations de la discipline sur les dimensions chronologiques, identitaires, organisationnelles et spatiales de la coopération entre communes. Outre l'intérêt de l'approche géographique de ce sujet, cette analyse soulève un paradoxe entre la découpe intercommunale, sorte de surenchère aréolaire, et les pratiques spatiales, de plus en plus complexes et difficiles à appréhender à l'intérieur de limites administratives étanches.

Abstract :

This paper addresses the geographical stakes which animate cooperation between municipalities. This contribution updates work of Guy Baudelle (1996) and Philippe Menerault (1994) by establishing a new panorama of the intercommunality question through the contribution of geographers. The examination of articles being interested in the intercommunality, published in many reviews of geography, enabled us to draw up a synthesis of the concerns of the discipline on historical, identity, organisational and space dimensions of the cooperation between municipalities. In addition to the geographical interest of this approach, the analysis raises a paradox between spatial cutting and the space practices, increasingly complex and difficult to apprehend inside tight administrative limits.

Mots clés :

Géographie / Intercommunalité / Recomposition territoriale / Analyse bibliographique / Echelon administratif / Géopolitique

Key words :

Geography / Intercommunality / territorial Recomposing / Bibliographical analysis / administrative scale / Geopolitical Level

# Questions vives pour la géographie de l'intercommunalité

Cyprien Richer, février 2008  
Laboratoire TVES, Université de Lille 1

## Introduction

### ► Objet de l'article

Cet article établit un état de l'art des travaux de recherche en géographie sur la question intercommunale. En France, dans le sillage de la loi Chevènement (1999), la révolution intercommunale<sup>1</sup> semble s'être produite. L'intercommunalité émerge au centre de la problématique de recomposition des territoires si bien « qu'on la présente parfois comme le « nouveau paradigme » territorial, façon de pointer son incontestable succès » (Chaboche, Baudelle, 2002)<sup>2</sup>. Mais cette transformation profonde de l'architecture administrative française paraît cependant poser plus de questions qu'elle ne parvient à en résoudre.

Nous proposons de faire le point sur les problématiques « territoriales » (contenu, périmètre, dynamiques relatives à ces nouveaux « espaces ») qui accompagnent le développement de l'intercommunalité. Les travaux de géographie apparaissent donc comme un cadre privilégié pour mener ces investigations. Par l'examen bibliographique de nombreuses revues de géographie depuis 10 ans<sup>3</sup>, cette contribution réactualise les travaux effectués par Philippe Menerault (1994)<sup>4</sup> et Guy Baudelle (1997)<sup>5</sup>.

Dans un premier point, l'examen d'indices quantitatifs (présence du terme « intercommunalité » dans les dictionnaires de géographie ; part de la discipline dans les thèses sur la question intercommunale ...) permet d'observer si l'intercommunalité demeure un thème marginal pour la géographie comme le constatait Guy Baudelle en 1997. Ce premier aspect est complété par une approche qualitative des « enjeux géographiques » du développement intercommunal. Un large panel d'articles issus de revues de géographie est mobilisé pour offrir une vision générale des problématiques soulevées par la géographie de l'intercommunalité.

### ► L'intercommunalité : une idée ancienne, une problématique actuelle

Dans le contexte de construction européenne, les réformes territoriales tentent de transformer l'architecture héritée du maillage administratif français et de promouvoir une autre organisation, notamment locale, autour de l'échelon intercommunal<sup>6</sup>. Les multiples « actes de foi »<sup>7</sup> en faveur de la coopération intercommunale démontrent que ce nouvel échelon est porteur de « grandes espérances » selon l'expression de Martin Vanier<sup>8</sup>. Ces « découpes », géographiquement élargies, prennent de multiples formes juridiques (syndicats, parcs, pays,

<sup>1</sup> Borraz Olivier, Le Galès Patrick, 2004, "Local government in France: intercommunal revolution and new forms of governance", in "Comparing local governance: Trends and Developments", eds Bas Denters and Larry Rose, Basingstoke, Palgrave.

<sup>2</sup> Chaboche J., Baudelle G. (2002), « Les logiques territoriales de l'intercommunalité », *Cahiers Nantais* n°58, pp.95-109

<sup>3</sup> La référence complète est indiquée en note bas de page à la première occurrence.

<sup>4</sup> Menerault Ph. (1994), « Pour des approches géographiques de l'intercommunalité : une application aux transports urbains », *Annales de Géographie*, n°579, 1994, pages 491-506.

<sup>5</sup> Baudelle G. (1997), « La géographie et l'objet intercommunal », in Le Saout R., « L'intercommunalité - Logiques nationales et enjeux locaux », Presse Universitaire de Rennes.

<sup>6</sup> Voir : Giraut F. (2002), « L'exception territoriale française sous influence européenne ? Resituer la dynamique du système français d'administration territoriale », *L'Information Géographique* n°2, pp.133-161

<sup>7</sup> Depuis 1992, accélération des dispositifs législatifs qui tentent à la fois de renforcer et de simplifier les cadres de la coopération intercommunale.

<sup>8</sup> Vanier M. (2004), « Intercommunalité : des grandes espérances aux effets sur l'arrangement territorial », in Le Saout R., Madoré F., Les effets de l'intercommunalité, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 203-216

communautés, associations, districts, ...) et constituent « un contenu complexe de pratiques et de représentations (qui) se forme dans des contours incertains » (Pinson, Thomann, 2001).

Le développement quantitatif de l'intercommunalité est spectaculaire : la population concernée par une intercommunalité à fiscalité propre est ainsi passée de 34 à 53 millions d'habitants, soit plus de 85 % de la population française en 2006. Généralement, « l'objectif de mailler la France d'EPCI<sup>9</sup> n'engendre plus guère de résistance, même parmi les départements hostiles à l'origine, tous ayant su s'accommoder de ce nouvel échelon et, en milieu rural du moins, l'utiliser à leur profit » (Chaboche, 2001). Cependant, les réformes territoriales n'ont pas mis en place une architecture limpide composée de l'intercommunalité, de la Région et de l'Europe comme le prévoyait certaines prospectives (Guigou, 1995)<sup>10</sup>. Le « volontariat » (Boino, 2006)<sup>11</sup> des collectivités locales a plutôt contribué à produire un « complexe local de pouvoir » (Vanier, 2005) dans lequel l'intercommunalité apparaît plus comme un pivot entre niveau communal et intercommunautaire (Béhar, 2006)<sup>12</sup> que comme un nouvel échelon qui se substituerait aux municipalités.

Plus généralement, la diversité dans la nature et le nombre des compétences, l'intégration fiscale, l'assise géographique des groupements de communes ne permet pas de dégager un seul modèle de structuration intercommunale. D'ailleurs, l'intercommunalité est à la fois une idée ancienne et neuve qui peut prendre une forme souple ou rigide, et avoir pour finalité la gestion d'équipements et/ou le projet d'une agglomération.

### ► De l'approche pluridisciplinaire à l'analyse géographique renouvelée

L'intercommunalité est aussi un objet de recherche fondamentalement pluridisciplinaire à l'origine d'une profusion de travaux de toute forme. De nombreux guides, études ou travaux de recherche issus de disciplines diverses viennent alimenter les réflexions sur la question intercommunale. Plusieurs bibliographies pluridisciplinaires, notamment celles réalisées pour le Centre de Documentation de l'Urbanisme<sup>13</sup> ou, plus récemment, par Xavier Dujardin<sup>14</sup> rendent compte de cette richesse.

La géographie, traditionnellement discrète sur le sujet, semble pourtant constituer un rouage fondamental pour la compréhension des dynamiques spatiales, identitaires ou organisationnelles animant la construction intercommunale. De plus, les réformes associent explicitement l'enjeu de « cohérence territoriale » au renforcement des structures intercommunales. Il s'agit à la fois de chercher une meilleure intégration des compétences gérées à l'échelon intercommunal et de trouver une dimension spatiale compatible avec les périmètres des aires urbaines (Loi Voynet, 1999 et Loi SRU, 2000). Cette actualité semble mettre la géographie au cœur des débats sur la recomposition territoriale. Ainsi nous cherchons à déterminer la place de la géographie dans les réflexions sur l'intercommunalité et les contributions des géographes aux problématiques du développement intercommunal ?

<sup>9</sup> EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

<sup>10</sup> Guigou J.L. (1995), *Une ambition pour le territoire : aménager l'espace et le temps*, Edition de l'aube.

<sup>11</sup> Boino P. (2006), « De l'intentionnalité du législateur à leur mise en œuvre : le développement des structures intercommunales de l'aire métropolitaine lyonnaise », *Séminaire « l'intercommunalité en débat »*, Institut d'urbanisme de Lyon

<sup>12</sup> Behar D. (2006), « De l'intercommunalité à l'interterritorialité : les institutions et les 'machins' », *Séminaire « l'intercommunalité en débat »*, Institut d'urbanisme de Lyon

<sup>13</sup> Suire M., Laruelle N. (1997), « La coopération intercommunal. Note bibliographique », TETRA, Centre de Documentation de l'Urbanisme ;

Estebe Ph., Kirsbaum Th. (1995), « L'intercommunalité entre optimum territorial et pouvoir local. Lecture de la littérature récente », ACADIE, Centre de Documentation de l'Urbanisme.

<sup>14</sup> Dujardin X. (2006), « Intercommunalité et décentralisation. Les recompositions territoriales sous le regard des chercheurs », Rapport final, PUCA, 88 p.

## 1. La géographie de l'intercommunalité : quelques repères quantitatifs issus d'une analyse bibliographique

En 1994, Philippe Menerault constate une faible prise en compte du fait intercommunal chez les géographes, si bien que « l'on pourrait presque douter qu'il puisse s'agir d'un objet d'étude géographique » (Menerault, 1994). Même constat pour Guy Baudelle qui établit que « l'examen de certains indices laisse à penser que l'intercommunalité est un thème quasi marginal dans la géographie française » (Baudelle, 1997). L'évolution récente de l'intercommunalité permet-elle de remettre en débat la « discrétion » et le « discrédit » des géographes, constatés par Guy Baudelle, à l'égard du fait intercommunal ?

### ► L'intercommunalité dans les dictionnaires de géographie.

En 1997, Guy Baudelle constate que le terme « intercommunalité » n'apparaît dans aucun dictionnaire de géographie. En reprenant la même démarche aujourd'hui, le résultat demeure identique. Les quatre ouvrages sélectionnés<sup>15</sup> n'abordent pas le terme « intercommunalité » qui semble toujours banni des « mots de la géographie ». Pourquoi alors la géographie ne semble pas considérer le fait intercommunal comme un objet géographique à part entière ?

Dans ces principaux dictionnaires, les échelons administratifs traditionnels eux-mêmes sont souvent négligés<sup>16</sup> et, au delà, les géographes ne sont pas très familiers avec les groupements de communes aux limites floues, qui sont souvent perçus comme « des constructions purement techniques ou politiques, voire opportunistes, de surcroît mouvantes et à géométrie variable » (Baudelle, 1997). Cette situation confirme les remarques relevées par Guy Baudelle à propos de la géographie administrative qui « reste en effet fort discrète dans les manuels de géographie ». Au même titre que le déficit d'intérêt porté aux échelons administratifs, il semble que « beaucoup -de géographes- ont écarté toute réflexion concernant le politique de leur champ d'investigation » (Rosière, 2001)<sup>17</sup>. La géographie politique ou la géopolitique<sup>18</sup> semble très peu utilisée par la « nouvelle géographie » (Rosière, 2001), même si une revue lui est consacrée<sup>19</sup>.

L'absence d'attention particulière à l'égard de la géographie administrative et politique explique en partie pourquoi « l'intercommunalité » ne figure pas dans les dictionnaires de géographie. Aujourd'hui, le terme de « géographie administrative » est associé à celui de « recomposition territoriale » plus proche de l'idée de « tectonique des territoires » (Lacour, 1996)<sup>20</sup>, ici à l'échelle locale. La « géographie administrative » renvoie à une époque où l'on pouvait « croire encore à l'immuabilité de cette architecture (l'architecture territoriale des institutions de la nation) et à la stabilité des enjeux politiques qui l'animaient » (Vanier, 2002).

<sup>15</sup> Il s'agit de quatre dictionnaires reconnus en géographie :

George P., Verger F. (2000), *Dictionnaire de la géographie*, PUF, réédition 2000, 512 p.

Lévy J., Lussault M. (2003), *Dictionnaire de Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Belin, 1033 p.

Baud P., Bourgeat S., Bras C. (2003), *Dictionnaire de géographie*, Hatier éditeur -3ème éd.-, coll. Initial, 544 p.

Brunet R., Ferras R., Théry H. (réédition 2003), *Les Mots de la Géographie, dictionnaire critique*, Reclus - La documentation française, 518 p.

<sup>16</sup> « Commune » et « Département » ne sont pas définis dans le dictionnaire de géographie dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault. Les ouvrages s'intéressent au terme « Région » mais la dimension administrative de collectivité territoriale française n'intervient que secondairement.

<sup>17</sup> Rosière S. (2001), « Géographie politique, géopolitique et géostratégie : distinctions opératoires », *L'information géographique* n° 651

<sup>18</sup> La géopolitique traîne une réputation sulfureuse. Elle a pour origine la Politische Geographie de Ratzel ; son effacement provient « des outrances de la géopolitique, disparue avec le nazisme avec lequel elle s'était compromise ». Claval P. (2005), « Géographie Politique, Géopolitique et Géostratégie ; Quelques réflexions », [www.stratisc.org](http://www.stratisc.org)

<sup>19</sup> Revue Hérodote, revue de géographie et de géopolitique. Voir : Lacoste Y, Giblin B. (2006), « Hérodote a trente ans », *Hérodote* n°120.

<sup>20</sup> Lacour C. (1996), « La tectonique des territoires : d'une métaphore à une théorisation » in Pecqueur B. (ed.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan.

Cette époque semble révolue. Le terme de « recomposition territoriale », pourtant aujourd'hui en vogue, demeure malgré tout absent des principaux dictionnaires de géographie.

### ► La géographie et les thèses sur l'intercommunalité.

Une interrogation du Fichier Central des Thèses<sup>21</sup> nous offre un aperçu de la contribution des disciplines qui investissent la recherche sur l'objet intercommunal. Au mot-clé « intercommunalité » correspond 36 thèses en cours de préparation ou récemment soutenues. Les thèses qui ont pour objet la question intercommunale se répartissent en 8 disciplines : les sciences économiques et la sociologie accaparent la moitié des travaux, tandis que la contribution des géographes, en restant modeste (5 thèses sur 36), n'est pas totalement négligeable. Cet exemple témoigne clairement de la diversité des disciplines qui se préoccupent de l'intercommunalité.

En complétant les données partielles du fichier central, le nombre de thèse en géographie qui porte sur l'intercommunalité atteste de l'importance croissante de l'acteur intercommunal dans l'analyse des territoires locaux (Besançon, Bayonne, Auvergne, Massifs du Mont-Dore, Pays de la Loire). Les doctorats en Géographie et Aménagement se distinguent par des thématiques centrées sur la géopolitique (F.Beautier<sup>22</sup> et F.De Magalhaes<sup>23</sup>), sur les interactions spatiales (A.Barbarin<sup>24</sup>) et sur la problématique du développement local (E.Brut<sup>25</sup>) ou urbain (P.Lefevre<sup>26</sup>). D'autres recherches portent sur la gouvernance (M.Faur<sup>27</sup>) ou adoptent des approches historiques (Ph.Signoret<sup>28</sup>). Notons que de nombreuses autres thèses de géographie prennent en compte l'organisation intercommunale sans en faire leur entrée principale<sup>29</sup>.

### ► Les ouvrages sur la coopération intercommunale.

La place de la géographie dans les ouvrages généraux sur l'intercommunalité est plus difficile à examiner étant donnée la profusion de publication sur le thème. Il semble, en observant les principales publications récentes, que peu d'ouvrages traitent spécifiquement d'une « géographie de l'intercommunalité » tandis que le droit et les juristes, les sciences politiques, les études administratives et fiscales ou les sciences économiques produisent de nombreux ouvrages sur la question. Ces disciplines investissent la construction intercommunale à travers l'intégration fiscale des communes, la constitution de nouveaux territoires de pouvoir politique, la question du développement économique ou le bouleversement des cadres institutionnels.

L'intercommunalité est un objet de recherche et d'étude qui dépasse souvent les clivages disciplinaires. En examinant de plus près les ouvrages pluridisciplinaires sur l'intercommunalité (Le Saout, 1997<sup>30</sup> ; Rangeon, 1997<sup>31</sup> ; Le Saout, Madoré, 2004<sup>32</sup>) on note, sans être exhaustif, la

<sup>21</sup> Sur le site : <http://fct.u-paris10.fr> ; interrogation effectuée en septembre 2005.

<sup>22</sup> Beautier F., « Analyse géographique et géopolitique des problèmes de l'intercommunalité en France », Université de Paris 8, Thèse débutée en 1991 et dirigée par B.Giblin

<sup>23</sup> De Magalhaes F., « Pour une approche géopolitique de la notion de pays et de l'intercommunalité en Auvergne », Université de Clermont II, Thèse débutée en 1995 et dirigée par C.Jamot

<sup>24</sup> Barbarin A., « Les nouvelles structures intercommunales aux franges départementales : exemple des pays de la Loire », Université d'Angers, Thèse débutée en 2002 et dirigée par J.B.Humeau

<sup>25</sup> Brut E., « Intercommunalité et développement local : l'exemple du massif des monts-dore et de ses bordures », Université de Clermont II, Thèse débutée en 2001 et dirigée par C.Jamot

<sup>26</sup> Lefevre P., « Étude comparée de la durabilité du développement urbain de l'intercommunalité et de la gouvernance en Amérique du nord », Université de Toulouse II, Thèse débutée en 2003 et dirigée par E.Eveno

<sup>27</sup> Faur Michel, « Images et mutations de l'agglomération bayonnaise à l'aube de l'intercommunalité (1982 - 2001) », doctorat en cours (12-1999), dirigé par Charrie Jean-Paul, géographie, université de bordeaux 3

<sup>28</sup> Signoret Philippe, « Dynamiques territoriales intercommunalité et gouvernance ; Besançon, une capitale au cœur de l'Europe », doctorat en cours (12-2001), dirigé par Mathieu Daniel, géographie, université de franche comte

<sup>29</sup> Voir notamment les thèses de Marianne Thebert et de Nicolas Douay (en cours): Thebert M. (2005), « Logiques de l'action publique dans le périurbain rennais : les élus face à la mobilité », Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 1, 488 p.

<sup>30</sup> Le Saout R. (1997), *Intercommunalité, Logiques nationales et enjeux locaux*, coll. espace et territoire, Presses Universitaires de Rennes.

<sup>31</sup> Rangeon F. (1997), *L'intercommunalité, bilan et perspectives*, CURAPP, Presses Universitaires de France, 279 p.

participation de plusieurs géographes comme Guy Baudelle (1997), Pierre Limouzin (1997)<sup>33</sup> ou Martin Vanier (2004)<sup>34</sup> sur des problématiques territoriales. Il est cependant difficile de dire si l'intégration plus systématique de « l'aménagement du territoire » aux compétences des structures intercommunales encourage un investissement plus important de la part de la géographie.

### ► L'intercommunalité dans les revues de géographie : approche quantitative

A la suite de l'examen de revues générales<sup>35</sup> et régionales<sup>36</sup> de géographie, nous avons construit une bibliographie composée d'articles qui font référence à l'intercommunalité. Les textes sélectionnés remplissent plusieurs critères : ils ont été publiés depuis moins de 10 ans (soit entre 1996 et 2006) dans l'une des 17 revues de géographie examinées et s'intéressent à la coopération intercommunale soit directement (articles qui portent sur l'analyse du phénomène ou sur l'étude d'un EPCI) soit indirectement (articles qui traitent de problématiques connexes avec une entrée générale, régionale ou locale : par exemple, la recomposition des territoires, les pays, les réformes territoriales ou les politiques locales). Les références sont ensuite répertoriées dans un tableau qui distingue l'approche employée et l'échelle d'analyse.

Le nombre d'articles répertoriés (une soixantaine de textes<sup>37</sup>) qui rentrent dans nos critères de sélection, contribue à infirmer l'idée d'une « discrétion » de l'objet intercommunal dans la géographie. Mais peut-on parler pour autant d'une attention nouvelle de la géographie à l'égard des groupements de communes ?

L'enseignement principal de l'analyse bibliographique concerne le poids des revues régionales de géographie dans les publications sur l'intercommunalité. Les articles répertoriés sont issus, pour la grande majorité d'entre eux, d'une publication dans une revue régionale de géographie. En fait, 9 articles sur 10 sont issus des revues régionales alors qu'elles comptent pour 3/5 des revues étudiées. L'approche dans les publications géographiques sur l'intercommunalité est avant tout locale et l'angle d'analyse du géographe se situe près du terrain : de nombreux articles partent d'une expérience pratique et localisée (communauté ; parcs nationaux ; syndicats mixtes...).

L'intercommunalité semble effectivement figurer « parmi les préoccupations des géographes à un niveau d'analyse plus fin » (Baudelle, 1997). L'appropriation du fait intercommunal par des revues régionales est souvent liée à l'ancienneté des solidarités territoriales : José Chaboche explique que la coopération intercommunale s'est d'abord cristallisée sur « trois arcs rapidement couverts, suite à un processus déjà ancien : le Grand ouest, l'arc Rhône-alpin et le Nord-Est ». L'auteur développe les raisons du caractère fossile de l'intercommunalité dans ces régions et nous apprend que « le Grand ouest notamment la Bretagne a une forte tradition de solidarité intercommunale liée une culture politique d'élus issus des mêmes creusets syndicaux ». La prégnance de l'intercommunalité dans l'arc Rhône-alpin relève de « l'influence du modèle sociopolitique Rhénan basé sur des campagnes intérieures intégrées à un réseau urbain dense ainsi que sur des pratiques éprouvées de concertation et partenariat ». Tandis que les régions industrielles du Nord-Est ont été « très réceptives » à la coopération intercommunale

<sup>32</sup> Le Saout R., Madoré F. (dir.) (2004), *Les effets de l'intercommunalité*, Presses Universitaires Rennes, 224 p.

<sup>33</sup> Limouzin P. (1997), « Quel avenir pour l'intercommunalité ? », in Rangeon F., *L'intercommunalité, bilan et perspectives*, CURAPP, Presses Universitaires de France, 279 p.

<sup>34</sup> Vanier M. (2004), « Intercommunalité : des grandes espérances aux effets sur l'arrangement territorial », Le Saout R., Madoré F., *Les effets de l'intercommunalité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 203-216

<sup>35</sup> Revues générales de géographie : Les Annales de Géographie, Hérodote, L'Espace Géographique, L'Information Géographique, Mappemonde, Cybergéo.

<sup>36</sup> Revues régionales de géographie : Hommes et Terres du Nord, Revue de Géographie Alpine, Revue de Géographie de l'Ouest et des pays de l'Atlantique Nord - NOROIS, Revue de l'Institut de Géographie de Reims - Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest - Revue Sud-Ouest Européen, Cahier Nantais, Mosella, Méditerranée, Montagnes Méditerranéennes, Revue de Géographie de l'Est, Revue de géographie de Lyon - Géocarrefour.

<sup>37</sup> Les chiffres présentés ici sont à manipuler avec précaution : ce travail ne prétend pas être exhaustif. De plus, l'investissement des revues sur la question intercommunale peut dépendre de bien d'autres facteurs, non analysés ici.

« afin de gérer la croissance des années 1960 puis de contrer les premiers effets des crises sidérurgiques et minières » (Chaboche, 2001). Ces trois espaces correspondent à l'origine géographique des revues les plus prolifiques sur la question intercommunale : le Grand ouest pour la « Revue de Géographie de l'Ouest et des pays de l'Atlantique Nord (NOROIS) », l'arc Rhône-alpin avec « Montagnes Méditerranéennes » de l'Institut de Géographie Alpine (Grenoble) et le Nord et le Nord-Est avec la « Revue de Géographie de l'Est » et « Hommes et Terres du Nord ». Ces quatre revues accordent une place importante à la problématique de la recomposition des territoires locaux. Chacun présente, depuis 1996, une dizaine d'articles relatifs à l'intercommunalité soit près de 2/3 des références répertoriées.

Parallèlement, les revues « généralistes » de géographie portent un intérêt moindre à la question intercommunale<sup>38</sup>. Le fait intercommunal serait-il seulement un objet géographique « d'en bas », du local, proche du terrain, alors qu'une géographie « d'en haut » (les dictionnaires, les grandes revues) le négligerait ? Dés lors, on peut penser qu'il existe plutôt une complémentarité entre ces deux types de revues et non une relation hiérarchique. Enfin, l'approche qualitative des revues de géographie, effectuée dans la partie suivante, oblige à nuancer l'intérêt des géographes sur le thème de l'intercommunalité : les revues n'abordent pas « frontalement » la question de la coopération intercommunale. Ils passent souvent par le thème des « Pays »<sup>39</sup> ou par celui, plus générique, de la recomposition territoriale<sup>40</sup>, même si la relation avec l'intercommunalité n'est jamais totalement négligée.

---

<sup>38</sup> Seulement 8 articles abordent une problématique relative à la question de l'intercommunalité. De plus, l'intérêt porté par les revues « généralistes » de Géographie à la question intercommunale est récente : en effet, sur 8 articles publiés depuis 1996, 7 l'ont été dans un numéro paru après 2000. Les nouveaux cadres législatifs semblent effectivement avoir eu un impact sur l'intérêt porté par les « grandes » revues de géographie sur la construction intercommunale.

<sup>39</sup> Près de la moitié des références bibliographiques sélectionnées s'intéressent à l'intercommunalité par l'intermédiaire de la thématique des « Pays ».

<sup>40</sup> Voir notamment les numéros spéciaux : Mosella, 2002 ; Revue Sud-Ouest Européen, 2001 ; Revue de Géographie de l'Est, 2000.



## 2. Problématiques territoriales pour l'intercommunalité

D'un point de vue qualitatif, cette bibliographie tente de déterminer les différentes approches et les enjeux soulevés par la géographie de l'intercommunalité. Les quatre étapes suivantes reflètent les thématiques principales abordées dans les articles : la première considère la genèse de l'échelon intercommunal avant d'observer sa facette existentielle et identitaire. Un troisième temps examine les compétences des intercommunalités et la tension entre gestion technique et projet de territoire. Enfin, la dernière étape porte directement sur l'assise spatiale des structures intercommunales et le mythe de « l'idéal scalaire ».

### ► Genèse de l'échelon intercommunale

L'approche historique de la recomposition territoriale dans l'espace français constitue une des entrées privilégiée de la géographie de l'intercommunalité (Nonn, 2000<sup>41</sup>, Girault, 2002, Dall'Aglio, Petitot, 2000<sup>42</sup>). Elle procède de l'étude du maillage communal (Edelblutte, 2000<sup>43</sup> ; Nonn, 2000 ; Edelblutte, 2002<sup>44</sup>), thème lui-même à part entière comme l'indique Guy Baudelle : « les géographes se sont notamment interrogés sur les variations spatiales de taille et de forme des territoires communaux (...). Ils ont déploré, sans grande originalité il est vrai, le caractère fossile de l'émiettement communal, l'inertie de la carte et l'écart dimensionnel résultant des fusions réalisées chez nos voisins » (Baudelle, 1997). Depuis ses origines révolutionnaires, le découpage communal fait débat<sup>45</sup>. Plus récemment, « l'accord paraît quasi unanime chez les élites politiques et administratives françaises pour considérer ce découpage comme obsolète » (Dall'Aglio, Petitot, 2000).

Depuis 1837 et les « ententes intercommunales », le législateur s'efforce (de manière inconstante) de recomposer un échelon municipal longtemps rétif aux différentes tentatives de fusion ou d'intégration intercommunale. L'intercommunalité est d'abord perçue comme un « palliatif », « une solution au morcellement communal » : « Il s'agit de remédier à un « archaïsme coûteux » qui atomise les pouvoirs locaux entre 36 500 communes dont beaucoup ne peuvent financer seules une offre minimale de services à leur population » (Chaboche, 2001). La promotion des solidarités communales est d'abord motivée par la recherche d'une « rationalité économique et technique » pour assurer une « exploitation rentable et cohérente » des différents services publics (Dall'Aglio, Petitot, 2000). Cependant, la coopération intercommunale sert « paradoxalement à pérenniser une architecture communale exceptionnelle par le nombre, mais plus encore par le contenu politique, et de ce fait rétive à toute redéfinition radicale » (Vanier, 2005)<sup>46</sup>. Elle assure le maintien du rôle de la commune dans l'armature administrative française (Martin, 1997)<sup>47</sup> et « concrétise la spécificité française en matière d'organisation territoriale » (Gonin, 1996)<sup>48</sup>.

<sup>41</sup> Nonn H. (2000), « Déclinaisons sur la recomposition des territoires dans le cadre français », *Revue de géographie de l'est*, Tome XL, n°4, pp.175-181

<sup>42</sup> Dall'Aglio S., Petitot S. (2000), « Territoire communal et solidarité territoriale, le cas de Villefranche-sur-Saône », *L'Espace Géographique* n°2, pp 170-183

<sup>43</sup> Edelblutte S. (2000), « Réflexions sur les modifications du maillage communal français depuis 1790 », *Revue de géographie de l'est*, Tome XL, n°4, pp181-197

<sup>44</sup> Edelblutte S. (2002), « Un éclairage historique sur la recomposition du maillage communal », *Mosella*, tome XXVI, n°3-4.

<sup>45</sup> Pour certain, les constituants auraient bafoué « la rationalité administrative » et « subi la multiplicité communale » (Formule du conseiller d'État Roussel dans Béquet, Répertoire de droit administratif, 1882 ; repris dans Dall'Aglio, Petitot, 2000).

<sup>46</sup> Vanier M. (2005), « Effets territoriaux de l'intercommunalité. Le nouveau pouvoir communal-communautaire », *Dossier de Territoires* n° 461 - octobre 2005

<sup>47</sup> Martin S. (1997), « Ni avec toi ni sans toi. Les intercommunalités dans la région urbaine grenobloise », *Revue de Géographie Alpine*, n° 85, pp. 57-82

<sup>48</sup> Gonin P. (1996), « Pays et développement local : l'état de la question dans la région Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp.113 à 121

En France, les évolutions législatives ont contribué à faire de l'intercommunalité « un élément essentiel d'organisation du système territorial français » (Chaboche, 2001). Depuis 1992 (loi ATR), le législateur tente de promouvoir l'intercommunalité au rang de « territoire de projet » et désire en faire le creuset des politiques intersectorielles. Cependant, la loi ATR qui résulte d'un « compromis entre pouvoir central et pouvoirs locaux » (Vanier, 2002)<sup>49</sup>, « bouleverse le paysage intercommunal grâce, surtout, à des incitations financières et fiscales avantageuses par rapport au régime des communes seules » (Chaboche, 2001). Elle impose peu de contraintes spatiales aux structures intercommunales qui s'élaborent le plus souvent en fonction d'affinités partisans<sup>50</sup>.

Les tentatives de réformes de l'organisation administrative communale française « méritent cependant d'être resituées dans les dynamiques observables en Europe » (Girault, 2002). Maurice Bourjol constate que « la légitimité historique française -celle des communes- se heurte de plein fouet à la légalité européenne »<sup>51</sup>. Aujourd'hui, la coopération intercommunale se justifie moins par la recherche « d'une organisation et d'une gestion rationnelle des services et équipements collectifs » que par l'obligation de « promouvoir l'adaptation du maillage territorial aux impératifs d'une compétition des territoires » (Dall'Aglio, Petitet, 2000). Cependant, selon Martin Vanier, le mal territorial français, « idée facile et suspecte », caractérisé par l'émiettement communal, n'est, en fait, qu'une lecture partisane de notre organisation territoriale pour la faire évoluer dans le nouveau contexte européen. La France, d'après lui, n'a pas de raison particulière de « stigmatiser ses compromis institutionnels » puisque aucun autre pays ne peut se vanter d'avoir « trouvé le bon compromis entre l'idéal fonctionnel, les impératifs démocratiques, et les nécessités politiques » (Vanier, 1999)<sup>52</sup>.

### ► Les intercommunalités à la recherche d'identité et de légitimité.

Des articles accordent une importance particulière à la dimension identitaire des échelons intercommunaux. Ils s'intéressent aux facteurs d'émergence d'une « conscience commune », « d'une identité partagée » à l'échelle intercommunale, étape nécessaire en vue de l'appropriation de l'espace produit. En effet, « donner un nom au territoire, en donner les limites, en représenter le fonctionnement et les dysfonctionnements constituent les premiers jalons d'un processus d'appropriation d'un nouvel espace de gestion » (Laganier, Scarwell, 2002)<sup>53</sup>.

Ainsi, l'histoire du District de Villefranche-sur-Saône relaté par Sandrine Dall'Aglio et Sylvain Petitet met en évidence le temps nécessaire à l'émergence en France d'institutions intercommunales « susceptibles de devenir le siège d'une citoyenneté supracommunale ». Il semble qu'à l'histoire longue des constructions territoriales et des phénomènes identitaires s'opposeraient alors les bégaiements de l'histoire politique (Dall'Aglio, Petitet, 2000). Dans le Lunévillois, « territoire riche d'une mémoire collective et d'une identité, les nombreuses dissensions freinent l'émergence du Pays » (Bertrand, 2000)<sup>54</sup>. La recherche de territorialité<sup>55</sup> apparaît comme un des enjeux de la construction intercommunale. Il s'agit soit, par l'intermédiaire d'un fonctionnement solidaire (partage de ressources et de compétences), de faire émerger une identité communautaire (cas de Villefranche-sur-Saône), soit de concrétiser la reconnaissance d'une conscience commune en construisant les cadres institutionnels nécessaires

<sup>49</sup> Vanier M., (2002), « Recomposition territoriale: la voie française », *L'Information Géographique*, vol.66, pp.97-112

<sup>50</sup> Voir l'exemple caractéristique du Valenciennois : Frère S., Richer C. (2006), « Structuration intercommunale et rôle des politiques de transports publics dans le Valenciennois », *Recherche Transports Sécurité* n°92, numéro spécial « Transport et processus de métropolisation », pp. 245-261

<sup>51</sup> Bourjol M. (1995), « La réforme des collectivités territoriales françaises en quête de légitimité », *Flux* n°20, pp.5-11

<sup>52</sup> Vanier M. (1999), « La recomposition territoriale, un grand débat idéal », *Espace et Société*, n°96, pp. 125 à 143

<sup>53</sup> Laganier R., Scarwell H.-J. (2002), « Inondation et recomposition territoriale : quand la nature interroge le fonctionnement des territoires », *Hommes et Terres du Nord* n°2, pp. 103-110

<sup>54</sup> Bertrand V. (2000), « L'émergence d'un nouveau territoire : le pays Lunévillois », *Revue de géographie de l'Est*, Tome XL, n°4, pp.197-207

<sup>55</sup> « Territorialité » peut être défini comme un « rapport individuel ou collectif à un territoire considéré comme approprié » qui constitue un « élément utile à la cohésion des groupes sociaux », susceptible de créer « de la sociabilité et de la solidarité » (Théry et Brunet, in Brunet, Ferras, Théry, 2003).

(cas du Lunévillois).

L'intercommunalité, telle qu'elle est abordée dans les revues, s'inscrit dans « une géographie du mouvement, des espaces relationnels et fonctionnels qui, mis en synergie, produisent des territoires. Le territoire de par cette approche apparaît comme une unité de vie, d'action et de relation, dont la réalité spatiale résulte non plus d'une simple construction fermée, pensée par quelques-uns, mais d'une production résultant de la mobilisation des habitants » (Gonin, 1996).

Pour autant, peut-on considérer l'intercommunalité comme un nouveau territoire ? La question de la territorialité de l'échelon intercommunale se heurte, d'une part, à la comparaison avec la commune, et d'autre part à l'attachement de la géographie à la problématique des pays<sup>56</sup>. La commune est considérée comme « un territoire à « sang chaud » à fort ancrage historique et identitaire »<sup>57</sup>. Inversement, l'intercommunalité, qui se positionne sur le même terrain (le local<sup>58</sup>), est souvent perçue comme « une institution de pure gestion, à "sang froid" » (Guigou, 1997). Cette situation contribue, en partie, à expliquer pourquoi l'échelle communale résiste aux efforts de recomposition (Dall'Aglio, Petitot, 2000).

A un autre niveau, les géographes retrouvent dans la question des pays « un concept qui leur est familier de très longue date » (Baudelle, 1997). Les articles relatifs à cette construction institutionnelle sont nombreux et variés : commentaire des lois, définition du concept (Renard, 1999<sup>59</sup> ; Nonn, 1996 ; Rolland-May, Prosic, 1996<sup>60</sup>, Bruyelle, 1996<sup>61</sup>), approche pratique (Soumagne, 1999 ; Baudelle, Le Delezir, 1999<sup>62</sup> ; Gillardot, 1999<sup>63</sup> ; Bertrand, 2000 ; Philipponeau, 2002<sup>64</sup>), expérimentation de méthode d'analyse (Renard, Glon, Ginet, 1998<sup>65</sup> ; Rolland-May, 1999<sup>66</sup>), ou prospective (Girault, 1996<sup>67</sup> ; Lajarge, Girault, 1999<sup>68</sup>). La contribution des géographes à la connaissance des « pays » est déterminante.

Le « pays des géographes » selon l'expression de Pierre Gonin, est à resituer dans une tradition, celle où il était « considéré comme une unité de vie d'action et de relation, correspondant plus ou moins au territoire tribal antique, ou à la seigneurie médiévale, et qui est l'un des niveaux d'agrégation systémique de l'espace géographique » (Brunet, 1997)<sup>69</sup>. Il s'agit surtout pour les géographes d'un « vieux concept », ayant une dimension sensible (Ardillier-Carras, 1999<sup>70</sup>) et capable d'amorcer « une nouvelle politique » (Nonn, 1996). Un pays est d'abord un échelon local construit en cohérence avec « quelque chose » : à la base, « la notion de pays, telle que les

<sup>56</sup> Sur ce thème, se référer à la bibliographie très complète de Guy Baudelle : Baudelle G. (1998), « Quand les géographes reviennent au pays », *Cahiers Nantais* n°50, pp. 131-141

<sup>57</sup> Guigou J.L. (1997), dans Baudelle G. (1997).

<sup>58</sup> « De l'intérêt communal à l'intérêt communautaire, il y a certes un changement d'échelle, mais surtout un changement d'état d'esprit politique dans la mesure où deux pouvoirs, à terme tous deux à égalité de statut, sont amenés à se référer à la même territorialité, reconnue comme locale » (Vanier, 2005).

<sup>59</sup> Renard J. (2001), « Les espaces flous entre agglomérations et pays : l'exemple de la Loire-Atlantique », *Cahiers Nantais* n°53, 2001, pp. 5-15

<sup>60</sup> Rolland-May C., Prosic M. (1996), « Contribution à la définition du concept de Pays : application au Pays Barrois », *Revue de Géographie de l'Est*, n°3-4, p. 243-277.

<sup>61</sup> Bruyelle P. (1996), « La notion de pays en région fortement urbanisée : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp. 108 à 111.

<sup>62</sup> Baudelle G., Le Delezir R. (1999), « Les enseignements de la construction des Pays en Bretagne », *Revue Géographique de l'Ouest et des Pays de l'Atlantique Nord*, Tome 46, No 181, pp. 203-219.

<sup>63</sup> Gillardot P. (1999), « Délimitation et spécificités des Pays en région Centre », *Revue Géographique de l'Ouest et des Pays de l'Atlantique Nord*, Tome 46, No 181, pp. 83-91.

<sup>64</sup> Philipponeau M. (2002), « Le cas de Rennes. Du district à Rennes-Métropole et au Pays de Rennes », *Mosella* n°26

<sup>65</sup> Renard J.P., Glon E., Ginet P. (1998), « Les "pays" du géographe : enseigner, construire, interpréter l'espace », *Hommes et Terres du Nord* n°4

<sup>66</sup> Rolland-May C. (1999), « Dynamique et recomposition de territoires. La problématique des "pays". Approche théorique et application au département de la Moselle », *Mosella*, Tome 24, n°3-4

<sup>67</sup> GIRAUT F. (dir.), 1996, Le pays : échelle d'avenir pour le développement territorial ?, *Montagnes Méditerranéennes* n° 3, 133 p.

<sup>68</sup> Giraut F., Lajarge R. (1996), « Les "pays-tests", quelles configurations pour quels projets ? » in Le pays : échelle d'avenir pour le développement territorial ?, F. Giraut (dir.), *Montagnes Méditerranéennes* n° 3, pp. 19-27

<sup>69</sup> Brunet R. (1997), « Territoires : l'art de la découpe », *Revue de géographie de Lyon* n°72, vol 3, pp. 251-255

<sup>70</sup> Ardillier-Carras F. (1999), « Les Pays et l'espace vécu. Quelles logiques pour quels territoires ? », *Revue Géographique de l'Ouest et des Pays de l'Atlantique Nord*, Tome 46, No 181, pp. 173-183.

géographes du siècle passé l'ont « reçue » ou « forgée » mettait en exergue des entités « homogènes » ou des espaces structurés par le rôle d'une ville organisatrice d'échanges » (Nonn, 1996).

L'analyse de la loi sur les pays de 1995 a fait l'objet de nombreux articles (Catuhe, 1998<sup>71</sup> ; Grasset, Lajarge, 1998<sup>72</sup> ; Giraut, 1998<sup>73</sup>...) et de multiples numéros thématiques dans les revues de géographie (Montagnes Méditerranéennes, 1995 ; HTN, 1996 ; NOROIS, 1999). Bien que celle-ci a moins d'incidence -directe- sur la coopération intercommunale que la loi ATR ou la loi Chevènement, elle relance le débat sur les « pays » et met l'accent sur la « cohésion géographique ». Malgré de nombreux travaux sur ce thème, beaucoup d'auteurs s'interrogent encore sur la vraie nature des « pays » : « S'agit-il d'un simple cadre qui permettra à l'État de mieux répartir les services publics afin de satisfaire les besoins des citoyens ? Ou bien s'agit-il du premier pas vers un bouleversement de l'architecture des territoires de la Nation, ce que certains souhaitent et ce que d'autres craignent ? » (Renard, 1996). Pierre Gonin parle de « concept flou », de « concept valise » dont le contenu change en fonction de la personne l'employant ou de « concept nomade » en fonction de la discipline.

Quelle est la spécificité du « pays » par rapport à la coopération intercommunale ? Tout comme les « pays », l'intercommunalité permet aux communes de s'associer au sein d'un « espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire » (loi Chevènement, 1999). Des articles tentent alors de préciser la relation ambiguë des pays avec l'intercommunalité : selon Henri Nonn, « il importe d'éviter une confusion entre 'pays' et 'bassin de vie' ou 'intercommunalité de base' ». L'espace intercommunal, même s'il s'est « appuyé sur des solidarités locales acceptées ou reconnues », ne peut se confondre avec les pays car « on n'a toujours pas échappé à l'intercommunalité opportuniste, soucieuse surtout de capter les avantages fiscaux incitatifs, au détriment de la cohérence » (Nonn, 1996). Pour Pierre Bruyelle, c'est l'émiettement des structures intercommunales qui leur interdit d'assurer le rôle d'un pays : « on pourrait penser que ces solidarités -de zones- soient traduites ou préfigurées par les diverses formes d'intercommunalités. La pulvérisation et la diversité des structures intercommunales, leur superposition ou leur recoupement parfois aberrants (...) montrent soit qu'elles reflètent la pulvérisation en micropays, voire l'absence de pays, soit qu'elles répondent à des logiques politiques et techniques ». D'après lui, « l'intercommunalité nous renvoie au problème du pays-outil dans l'esprit de la loi de 1995 » (Bruyelle, 1996). Au final, si les pays apparaissent pour la géographie comme de « nouveaux territoires » (Nonn, 1996), l'intercommunalité peine encore à trouver son identité.

#### ► Les compétences des intercommunalités : d'une gestion technique au « mirage intersectoriel »<sup>74</sup>

Les successives réformes, qui visent à promouvoir une intercommunalité de projet, cherchent à renforcer l'éventail des compétences des EPCI. Avec l'accumulation de compétences dont disposent ces nouvelles mailles, l'échelon intercommunal s'impose au cœur de l'analyse des politiques urbaines, notamment dans le domaine de l'aménagement, des transports, de l'habitat ou du développement économique. Ces activités sectorielles abordées dans les revues de géographie nécessitent souvent de se placer à l'échelle de l'intercommunalité. Pour autant, que pensent les géographes de ces politiques intercommunales ? Assurent-elles le dépassement des clivages sectoriels, et permettent-elles de placer les enjeux à une autre échelle ?

Depuis peu, il semble que l'intercommunalité dépasse le cadre fonctionnel, celui de la gestion sectorielle d'une compétence partagée, pour dessiner un avenir commun (le projet) : « la figure

<sup>71</sup> Catuhe M. (1998), « Les nouveaux territoires du local, l'épreuve législative », *Montagnes Méditerranéennes* n°9

<sup>72</sup> Grasset E., Lajarge R. (1998), « Les enseignements du débat parlementaire : vers une troisième rupture ? », *Montagnes Méditerranéennes* n°9

<sup>73</sup> Giraut F. (1998), « LOADT : Sacre du territorial et relégation du spatial », *Montagnes Méditerranéennes* n°9

<sup>74</sup> Offner J.-M., Menerault Ph., Sachet S. (2002), « Les transports urbains : entre secteurs, réseaux et territoires », *Annuaire 2002 des collectivités locales*.

du projet de territoire s'est progressivement imposée, digne héritière d'une culture du développement local » (Lajarge, 2002)<sup>75</sup>. Désormais, précise Sandrine Dall'Aglio et Sylvain Petitet, « on a même tendance à opposer, sur un mode parfois simpliste, une coopération intercommunale « fonctionnelle », « de gestion », coopération traditionnelle et peu valorisée qui concerne les réseaux et équipements collectifs, et une coopération intercommunale « de projet », plus noble, qui vise au développement de projets de développement économiques et territoriaux » (Dall'Aglio, Petitet, 2000). Or, l'intercommunalité « de tuyaux », désormais dévalorisée, se rapproche par analogie des solidarités induites par la gestion des réseaux techniques. Sur ce thème, les interactions réciproques entre la gestion de l'eau (Scarwell, Laganier, 2002<sup>76</sup> ; Giblin, 2003<sup>77</sup> ; Renaud-Hellier, 2004<sup>78</sup>), de l'électricité, des transports (Menerault, 1996, Revue Sud-Ouest Européen, 2001<sup>79</sup>) et la construction intercommunale ont fait l'objet d'une littérature assez abondante. L'espace de projet, en construction rentre souvent en conflit avec les solidarités de gestion, aux visées différentes.

A titre d'exemple, Emmanuelle Renaud-Hellier analyse le conflit entre « le projet » et « la gestion » autour des réseaux d'eau potable : « l'articulation spatiale et politique entre territoires de projet et territoires de gestion de l'eau semble y faire défaut », ce qui donne lieu à plusieurs des contradictions préjudiciables à une gestion concertée et durable de la ressource. L'exemple des communes les plus proches de l'agglomération est caractéristique : elle souhaite se rapprocher de la communauté d'agglomération pour bénéficier de son service des eaux alors que dans le même temps, « (la ou) les communautés de communes "correspondante(s)" se sont bâties de manière défensive par rapport à la structure d'agglomération » (Renaud-Hellier, 2004).

A l'image du positionnement ambiguë des intercommunalités périphériques décrit par Emmanuelle Renaud-Hellier à propos de la gestion de l'eau, Christophe Sohn<sup>80</sup> observe des dynamiques similaires dans la mise en place du SCOT de la région de Strasbourg : « bien que liées par un destin partagé, la communauté urbaine et les intercommunalités périphériques poursuivent des stratégies divergentes dans le cadre des recompositions territoriales à l'œuvre » (Sohn, 2004). L'efficacité des politiques publiques semble parfois tributaire de stratégies communautaires souvent conflictuelles.

D'autres travaux portent sur la relation réciproque entre l'intercommunalité et les transports publics (Menerault, 1993<sup>81</sup> ; Menerault, 1995<sup>82</sup> ; Offner, Menerault, Sachet, 2002 ; Gallez, Menerault, 2005<sup>83</sup>). Les réseaux de transports en commun, longtemps développés de manière sectorielle, ont une histoire intime avec l'évolution de l'intercommunalité. Par l'intermédiaire de leur outil de financement, le versement transport, ils ont encouragé un développement sensible du nombre et de la taille des regroupements intercommunaux dans les années 1970 (Menerault, 1993). Cependant, les transports publics « ne sont pas devenus le substrat territorial d'une politique globale de gestion des déplacements dont la cohérence à l'échelle des agglomérations, parfois revendiquée (LOTI), n'a pu s'imposer comme vecteur de solidarités intercommunales renouvelées » (Menerault, 1995).

<sup>75</sup> Lajarge R. (2002), « Territoires au pluriel : projets et acteurs en recomposition », *L'information Géographique* n° 2

<sup>76</sup> Scarwell H., Laganier R. (2002), « Eau et intercommunalité dans la Région Nord-Pas-de-Calais : état d'avancement des SAGE à travers l'exemple du SAGE de la Canche », *BAGF- Géographies*, n°1, 104-123.

<sup>77</sup> Giblin B. (2003), « Les pouvoirs locaux, l'eau, les territoires », *Hérodote* n°110, pp.1-5

<sup>78</sup> Renaud-Hellier E. (2004), « La gestion de l'eau dans les espaces périurbains : entre recomposition et fragmentation territoriales », *Cybergéo*

<sup>79</sup> Revue Sud-Ouest Européen (2001), « Autoroute et recomposition territoriale », n°12

<sup>80</sup> Sohn C. (2004), « Le périmètre du SCOT de la région de Strasbourg. Jeux d'acteurs et logiques de recomposition des territoires dans une aire métropolisée », *Revue de géographie de l'est*, Tome XLIV, n°3-4

<sup>81</sup> Menerault Ph. (1993), « Les effets territoriaux d'un outil de financement des transports publics : le versement-transport », *Transports Urbains*, n°78, pp. 21-24

<sup>82</sup> Menerault Ph. (1995), « Approche géo-institutionnelle des relations entre transports publics urbains et territoires à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n°3.

<sup>83</sup> Gallez C., Menerault Ph. (dir) (2005), *Recomposition intercommunale et enjeux des transports publics en milieu urbain*, Rapport Predit, convention ADEME-INRETS n°C03-13, 277 p.

Bien que les réformes législatives visent à renforcer la cohérence entre les politiques sectorielles, comme les transports, dans le cadre d'un projet, certains travaux montrent que la gestion d'équipement commun « contribue pourtant à construire une solidarité physique autrement plus tangible que celle invoquée par la rhétorique intercommunaliste 'de projet' » (Dall'Aglio, Petit, 2000). D'ailleurs, les deux facettes de l'intercommunalité sont parfois plus imbriquées entre elles que concurrentes, la gestion pouvant appuyer le projet. Par exemple, la construction d'un métro à Lille a participé à la mise en œuvre d'un projet territorial à l'échelle de la communauté urbaine. Dans le même ordre d'idée, la mise en service de nouvelles lignes de tramway dans les agglomérations françaises constitue un instrument de légitimité pour les structures intercommunales.

► L'assise géographique des structures intercommunales et le mythe de « l'idéal scalaire »<sup>84</sup>

Tout comme la problématique des pays, la question dimensionnelle est une entrée privilégiée de la géographie de l'intercommunalité. Quelle est la dimension optimale des groupements intercommunaux ? Ce problème est d'autant plus au centre des débats, que la construction intercommunale semble négliger la "cohésion géographique" dans les ensembles solidarisés. Or, « l'imaginaire des nombreuses, et inlassables, politiques de recomposition territoriale » est motivé par « la quête d'une certaine harmonie spatiale » (Vanier, 2002).

Le succès quantitatif de la structuration intercommunale en France dissimule mal, pour de nombreux observateurs<sup>85</sup>, le manque de « cohérence » et « l'émiettement spatial » générés. Ils considèrent que la coopération intercommunale peine à trouver une échelle d'action pertinente : « le paysage intercommunal actuel semble reproduire des divisions spatiales trop étroites plutôt que de participer à la recomposition de territoires de développement et de projet » (Chaboche, 2001)<sup>86</sup>. La géographie insiste donc sur la « taille » ou le « gabarit » (Nonn, 1996) des espaces solidarisés. Pour Pierre Gonin, les réponses institutionnelles au problème dimensionnel peuvent être de deux ordres. La première logique est « largement administrative », elle provient directement de l'État qui fixe les périmètres de coopération locale. Par exemple, la DATAR préconise des pays « de la taille d'un arrondissement ». Il s'agit d'un référentiel pratique (voir opportuniste) puisque la création des « pays arrondissements » ne nécessite pas « d'institutionnaliser une nouvelle maille administrative » (Gonin, 1996). L'auteur se demande, avec cette solution venue d'en haut, « où est le contenu de projet de développement du territoire ? » (Gonin, 1996). La deuxième logique « propose de partir du local, de ses particularités. Or qui va proposer ces découpages ? La logique de la démocratie représentative incite à penser que ce seront les élus » (Gonin, 1996). Seulement, la contribution politique aux découpages intercommunaux implique l'expression de clivages partisans qui débouche souvent sur la constitution de véritables « fiefs politiques »<sup>87</sup>.

De ces « techniques de découpages », aucune ne semble satisfaire pleinement le géographe. Ce dernier privilégie, dans des cas précis, une échelle raisonnée, comme le bassin versant pour la gestion intégrée des hydrosystèmes : « L'articulation entre les cadres territoriaux d'action et l'échelle hydrologiquement la plus pertinente, le bassin versant, semble a priori nécessaire pour concilier de façon durable le développement des territoires et l'eau » (Laganier, 2002). Pour l'intercommunalité en milieu urbain, « l'agglomération, sous ses différentes formes institutionnelles » a d'abord été présentée comme « le cadre le plus pertinent » (Bruyelle, 1996). Aujourd'hui, cette échelle « ne résout pas le problème des zones de transition, périurbaines » (Bruyelle 1996). Des références multiples existent : le « bassin de vie », la « zone

<sup>84</sup> Jambes J.P., Tizon P. (1997), « Projets et territoires : vers de nouveaux modes de gouvernance locale », in Le Saout R. (dir.), *L'intercommunalité, Logiques nationales et enjeux locaux*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 147-158.

<sup>85</sup> Par exemple la DATAR qui encourage le développement d'aires métropolitaines pour palier au morcellement intercommunal ou la cour des comptes qui déplore régulièrement l'émiettement des institutions locales.

<sup>86</sup> Chaboche J. (2001), « La diffusion spatiale de l'intercommunalité à fiscalité propre », *Mappemonde* n°3

<sup>87</sup> Voir Frère, Richer, 2006.

d'emploi », « l'aire de chalandise », « l'arrondissement », ou plus récemment « l'aire urbaine » (Loi Voynet, 1999 ; Loi SRU, 2000).

Même si la référence à l'aire urbaine n'est pas exempte de contradictions<sup>88</sup>, la comparaison indique que les périmètres intercommunaux ont des difficultés à accompagner l'extension des espaces relationnels qui se sont étendus « au fur et à mesure que la durée de transport s'est raccourcie » (Gonin, 1996). Selon Marc Wiel, « nos institutions locales ont des territoires et sur ceux-ci des compétences qui sont un héritage de l'époque de la mobilité lente. Les institutions, héritées de cet autre âge de la mobilité, sont impuissantes, non pas à contrarier mais tout au moins à canaliser la dynamique urbaine induite par cette mutation » (Wiel, 2000)<sup>89</sup>.

Certains auteurs admettent que l'échelle spatiale des intercommunalités résulte de la combinaison d'une double logique : l'une « purement géographique renvoyant à la situation et aux caractères des communes » et l'autre « d'appariement politique trop peu soucieuse de la fonctionnalité du territoire de coopération » (Chaboche, Baudelle, 2002). D'autres notent parallèlement « un accroissement de la territorialisation du politique » et « une plus grande politisation des territoires » (Lajarge, 2000)<sup>90</sup> qui accouchent d'une logique territoriale de l'intercommunalité spécifique et originale. Selon d'autres analyses, « l'identification de modèles d'EPCI confirme largement cette prééminence des affinités électives sur les préoccupations spatiales » (Chaboche, Baudelle, 2002).

La spécificité des géographes est de porter plus d'attention au débat sur la dynamique et les interactions entre ces espaces politiques que sur la taille des périmètres intercommunaux. La recherche d'une « échelle cohérente », « à tout faire » est vaine. N'y-a-t-il pas « autant de découpages possibles que de problèmes posés ? » (Mathieu, 1982 repris dans Gonin 1996). Pour Martin Vanier, il n'y a « aucune raison pour que se correspondent les maillages de l'administration, de la représentation politique, et de l'action publique d'aménagement » (Vanier, 1999)<sup>91</sup>. Même remarque pour Pierre Gonin qui s'interroge : « Pourquoi vouloir impérativement faire converger des découpages aux objectifs différents, qui plus est se réfèrent tous plus ou moins au terme « pays », et amplifier par là la confusion des genres ? » (Gonin, 1996). D'autres auteurs se demandent : « qui, de nos jours, peut prétendre vivre et travailler dans un bassin ? ». Le bassin de vie, qui devrait servir de référent spatial pour les administrateurs, renvoie « au paradis perdu des belles certitudes géographiques de territoires bien faits, harmonieux, en matrice physique maternelle-maternante qui nous berce de leur berceau-bassin » (Pelletier, Vanier, 1997)<sup>92</sup>. En outre, « poser ici la question du territoire pertinent revient à bousculer le patient agencement qui illustre la capacité de la société locale à se reproduire et remet en question les fondements sociaux et le fonctionnement politique qui les ont produits » (Gay, 2003)<sup>93</sup>. Selon l'auteur, le « territoire fonctionnel est aussi un territoire politique » (Gay, 2003).

La plupart des articles issus des revues de géographie situe l'enjeu de l'organisation territoriale dans la coordination des espaces existants : « Il s'agit moins d'inventer une nouvelle architecture institutionnelle que de formaliser les règles d'une coordination entre institutions existantes » (Wiel, 2000). « S'il est entendu que des interrogations se posent dans un cadre

<sup>88</sup> « La notion d'aire urbaine est porteuse d'une double référence : explicite, à un schéma monocentrique classique composé d'un centre et de sa périphérie ; implicite, à l'organisation d'un système de transports optimisé en vue de garantir l'accessibilité à ce centre principal » (Gallez, 2005). De ce fait, l'aire urbaine correspond aux limites de la ville automobile ; il apparaît donc paradoxal d'estimer que l'optimum territorial de l'intercommunalité (donc des transports publics) est l'aire urbaine.

<sup>89</sup> Wiel, M. (2000), « Le pays, territoire de cohérences entre transport et aménagement », *Métropolis*, n°106-107, pp. 104-107

<sup>90</sup> Lajarge R. (2000), « Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre Parcs et pays », *Revue de Géographie Alpine*, n° 88, pp. 45-60

<sup>91</sup> Vanier M. (2000), « La recomposition territoriale, un grand débat idéal », *Espace et Société*, n°96, pp. 125 à 143

<sup>92</sup> Pelletier P., Vanier M. (1997), « Les ciseaux du géographe ; coupures et coutures du territoire », *Revue de géographie de Lyon* n°72, vol 3, pp. 163-165

<sup>93</sup> Gay G. (2003), Sauve qui peut dans une région qui perd : territoires politiques contre territoire pertinent en région stéphanoise, Communication au colloque « Territoires, jeux d'échelles et logiques d'acteurs ».

spécifique, et à une échelle précise, les réponses trouveront leur pertinence dans la capacité à articuler les échelles concernées » (Gonin, 1996). L'analyse sur les pays de Pierre Bruyelle insiste également sur « l'articulation entre les différents niveaux, SIVOM, communauté de communes, districts » et propose de regarder d'abord « sous quelle forme le pays pourrait être institutionnalisé, et de quelle façon par rapport aux structures existantes ? » (Bruyelle, 1996). Dans la même logique, Martin Vanier préfère assurer que « c'est au contraire la multiplication des échelles et des cadres territoriaux et, surtout, leur articulation qui représente la véritable innovation institutionnelle ». Enfin ajoutons que si le constat de la complexification de l'organisation territoriale ne fait aucun doute, « l'identification à réaliser doit intégrer une multiplicité de paramètres et de périmètres, à considérer en interface de façon plus ou moins systématique » (Nonn, 1996).



## Conclusion

Les territoires locaux d'aujourd'hui sont, sans conteste, marqués par le développement de l'intercommunalité, même si les autres échelons n'ont pas disparu. Ainsi, le pouvoir local se complexifie<sup>94</sup> par la superposition de niveaux spatiaux communaux (à fort contenu identitaire) et intercommunaux (en pleine structuration) mais aussi par l'émergence de groupements d'intercommunalités (comme les « pays », certains syndicats mixtes ou les espaces de coopération métropolitaine) souvent différents des espaces fonctionnels (difficile à définir) ou statistiques (les aires urbaines).

Cet article a identifié les principales problématiques développées par une « *géographie de l'intercommunalité* » encore discrète. Dans un contexte de transformation rapide des cadres spatiaux du pouvoir politique, notre analyse bibliographique montre l'apport d'une approche géographique renouvelée. Les contributions des géographes insistent notamment sur l'identité fragile de l'intercommunalité. L'appropriation de ces périmètres ne dépend pas mécaniquement d'un « *projet de territoire* » mais se construit progressivement autour de solidarités, qui peuvent être physiques (un réseau) ou symboliques (un sentiment d'appartenance). Cependant, l'échelle intercommunale ne possède pas, selon les géographes, un contenu « existentiel » susceptible d'en faire un véritable territoire<sup>95</sup>, à l'opposé de certains Pays ou communes. Ce caractère détourne souvent la géographie de l'objet intercommunal. Cependant, l'intercommunalité n'est pas un espace moins « pertinent », ou moins décisif dans l'examen des processus territoriaux pour autant.

La géographie de l'intercommunalité témoigne aussi du « paradoxe » de la construction intercommunale. En cherchant à s'adapter à de nouvelles aires, les réformes législatives encouragent la constitution de nouvelles enveloppes étanches alors même que les pratiques du territoire sont aujourd'hui davantage construites par rapport aux différents réseaux que circonscrites dans des frontières administratives. Notre analyse sur l'intercommunalité en géographie soulève finalement une tension entre ce que Martin Vanier appelle la « géographie des géographes, au raisonnement de en plus topologique et multiscalair », et « la géographie telle qu'elle continue d'être sollicitée par le petit monde de la gestion et de la planification territoriale » (Vanier, 1997)<sup>96</sup>. Sur la question intercommunale, soit l'on discute inlassablement de la taille des périmètres, soit l'on considère la complexité institutionnelle comme une richesse, en recherchant les interactions nécessaires entre les différents échelons. Notre article montre que « la géographie des géographes » se saisit de l'objet intercommunale pour porter les débats, non plus seulement sur les limites des communautés, mais sur l'organisation des échelles et de leur contenu (institutionnel, social, physique).

---

<sup>94</sup> Moine A. (2006), « Le territoire comme système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique* vol. 2-2006, pp. 115-132.

<sup>95</sup> Au sens « d'espace approprié » (Brunet, Ferras, Théry, 2003).

<sup>96</sup> Vanier M. (1997), « Les limites du territoire : regards de géographies élus locaux », *revue de géographie de Lyon*, vol. 72, pp. 239-249

► **Bibliographie**

Ardillier-Carras F. (1999), « Les Pays et l'espace vécu. Quelles logiques pour quels territoires ? », *Revue Géographique de l'Ouest et des Pays de l'Atlantique Nord*, Tome 46, No 181, pp. 173-183.

Baud P., Bourgeat S., Bras C. (2003), *Dictionnaire de géographie*, Hatier éditeur -3ème éd.-, coll. Initital, 544 p.

Baudelle G. (1995), *De L'intercommunalité au Pays*, L'Aube, coll. L'aube Territoire, 120 p.

Baudelle G. (1997), « La géographie et l'objet intercommunal », in Le Saout R., *L'intercommunalité - Logiques nationales et enjeux locaux*, Presse Universitaire de Rennes.

Baudelle G. (1998), « Quand les géographes reviennent au pays », *Cahiers Nantais* n°50, pp. 131-141

Baudelle G., Le Delezir R. (1999), « Les enseignements de la construction des Pays en Bretagne », *Revue Géographique de l'Ouest et des Pays de l'Atlantique Nord*, Tome 46, No 181, pp. 203-219.

Behar D. (2006), « De l'intercommunalité à l'interterritorialité : les institutions et les 'machins' », *Séminaire « l'intercommunalité en débat »*, Institut d'urbanisme de Lyon

Bertrand V. (2000), « L'émergence d'un nouveau territoire : le pays Lunévillois », *Revue de géographie de l'Est*, Tome XL, n°4, pp.197-207

Boino P. (2006), « De l'intentionnalité du législateur à leur mise en œuvre : le développement des structures intercommunales de l'aire métropolitaine lyonnaise », *Séminaire « l'intercommunalité en débat »*, Institut d'urbanisme de Lyon

Borraz Olivier, Le Galès Patrick, 2004, "Local government in France : intercommunal revolution and new forms of governance", in "Comparing local governance: Trends and Developments" , eds Bas Denters and Larry Rose, Basingstoke, Palgrave.

Bourjol M. (1995), « La réforme des collectivités territoriales françaises en quête de légitimité », *Flux* n°20, pp.5-11

Brunet R., Ferras R., Théry H. (réédition 2003), *Les Mots de la Géographie, dictionnaire critique*, Reclus - La documentation française, 518 p.

Brunet R. (1997), « Territoires : l'art de la découpe », *Revue de géographie de Lyon* n°72, vol 3, pp. 251-255

Bruyelle P. (1996), « La notion de pays en région fortement urbanisée : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp. 108 à 111.

Catuhe M. (1998), « Les nouveaux territoires du local, l'épreuve législative », *Montagnes Méditerranéennes* n°9

Chaboche J. (2001), « La diffusion spatiale de l'intercommunalité à fiscalité propre », *Mappemonde* n°3

Chaboche J., Baudelle G. (2002), « Les logiques territoriales de l'intercommunalité », *Cahiers Nantais* n°58, pp.95-109

Claval P. (2005), « Géographie Politique, Géopolitique et Géostratégie ; Quelques réflexions », [www.stratisc.org](http://www.stratisc.org)

Dall'Aglio S., Petitet S. (2000), « Territoire communal et solidarité territoriale, le cas de Villefranche-sur-Saône », *L'Espace Géographique* n°2, pp 170-183

- Dujardin X. (2006), « Intercommunalité et décentralisation. Les recompositions territoriales sous le regard des chercheurs », Rapport final, PUCA, 88 p.
- Edelblutte S. (2000), « Réflexions sur les modifications du maillage communal français depuis 1790 », *Revue de géographie de l'est*, Tome XL, n°4, pp181-197
- Edelblutte S. (2002), « Un éclairage historique sur la recomposition du maillage communal », *Mosella*, tome XXVI, n°3-4.
- Estebe Ph., Kirszbaum Th. (1995), « L'intercommunalité entre optimum territorial et pouvoir local. Lecture de la littérature récente », ACADIE, Centre de Documentation de l'Urbanisme.
- Frère S., Richer C. (2006), « Structuration intercommunale et rôle des politiques de transports publics dans le Valenciennois », *Recherche Transports Sécurité* n°92, numéro spécial « Transport et processus de métropolisation », pp. 245-261
- Gallez C., Menerault Ph. (dir) (2005), *Recomposition intercommunale et enjeux des transports publics en milieu urbain*, Rapport Predit, convention ADEME-INRETS n°C03-13, 277 p.
- Gay G. (2003), *Sauve qui peut dans une région qui perd : territoires politiques contre territoire pertinent en région stéphanoise*, Communication au colloque « Territoires, jeux d'échelles et logiques d'acteurs ».
- George P., Verger F. (2000), *Dictionnaire de la géographie*, PUF, réédition 2000, 512 p.
- Giblin B. (2003), « Les pouvoirs locaux, l'eau, les territoires », *Hérodote* n°110, pp.1-5
- Gillardot P. (1999), « Délimitation et spécificités des Pays en région Centre », *Revue Géographique de l'Ouest et des Pays de l'Atlantique Nord*, Tome 46, No 181, pp. 83-91.
- Giraut F., Lajarge R. (1996), « Les "pays-tests", quelles configurations pour quels projets ? » in Giraut F. (dir.), *Le pays : échelle d'avenir pour le développement territorial ?*, *Montagnes Méditerranéennes* n° 3, pp. 19-27
- Giraut F. (dir.) (1996), *Le pays : échelle d'avenir pour le développement territorial ?*, *Montagnes Méditerranéennes* n° 3, 133 p.
- Giraut F. (1998), « LOADT : Sacre du territorial et relégation du spatial », *Montagnes Méditerranéennes* n°9
- Giraut F. (2002), « L'exception territoriale française sous influence européenne ? Resituer la dynamique du système français d'administration territoriale », *L'Information Géographique* n°2, pp.133-161
- Gonin P. (1996), « Pays et développement local : l'état de la question dans la région Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp.113-121
- Grasset E., Lajarge R. (1998), « Les enseignements du débat parlementaire : vers une troisième rupture ? », *Montagnes Méditerranéennes* n°9
- Guigou J.L. (1995), *Une ambition pour le territoire : aménager l'espace et le temps*, Edition de l'aube.
- Jambes J.P., Tizon P. (1997), « Projets et territoires : vers de nouveaux modes de gouvernance locale », in Le Saout R. (dir.), *L'intercommunalité, Logiques nationales et enjeux locaux*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 147-158.
- Lacoste Y, Giblin B. (2006), « Hérodote a trente ans », *Hérodote* n°120.
- Lacour C. (1996), « La tectonique des territoires : d'une métaphore à une théorisation » in Pecqueur B. (ed.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan.

- Laganier R., Scarwell H.-J. (2002), « Inondation et recomposition territoriale : quand la nature interroge le fonctionnement des territoires », *Hommes et Terres du Nord* n°2, pp. 103-110
- Lajarge R. (2000), « Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre Parcs et pays », *Revue de Géographie Alpine*, n° 88, pp. 45-60
- Lajarge R. (2002), « Territoires au pluriel : projets et acteurs en recomposition », *L'information Géographique* n° 2
- Le Saout R. (1997), *Intercommunalité, Logiques nationales et enjeux locaux*, coll. espace et territoire, Presses Universitaires de Rennes.
- Le Saout R., Madoré F. (dir.) (2004), *Les effets de l'intercommunalité*, Presses Universitaires Rennes, 224 p.
- Lévy J., Lussault M. (2003), *Dictionnaire de Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Belin, 1033 p.
- Limouzin P. (1997), « Quel avenir pour l'intercommunalité ? », in Rangeon F., *L'intercommunalité, bilan et perspectives*, CURAPP, Presses Universitaires de France, 279 p.
- Martin S. (1997), « Ni avec toi ni sans toi. Les intercommunalités dans la région urbaine grenobloise », *Revue de Géographie Alpine*, n° 85, pp. 57-82
- Menerault Ph. (1993), « Les effets territoriaux d'un outil de financement des transports publics : le versement-transport », *Transports Urbains*, n°78, pp. 21-24
- Menerault Ph. (1994), « Pour des approches géographiques de l'intercommunalité : une application aux transports urbains », *Annales de Géographie*, n°579, 1994, pages 491-506.
- Menerault Ph. (1995), « Approche géo-institutionnelle des relations entre transports publics urbains et territoires à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n°3.
- Moine A. (2006), « Le territoire comme système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique* vol. 2-2006, pp. 115-132.
- Nonn H. (2000), « Déclinaisons sur la recomposition des territoires dans le cadre français », *Revue de géographie de l'est*, Tome XL, n°4, pp.175-181
- Offner J.-M., Menerault Ph., Sachet S. (2002), « Les transports urbains : entre secteurs, réseaux et territoires », *Annuaire 2002 des collectivités locales*.
- Pelletier P., Vanier M. (1997), « Les ciseaux du géographe ; coupures et coutures du territoire », *Revue de géographie de Lyon* n°72, vol 3, pp. 163-165
- Philippponeau M. (2002), « Le cas de Rennes. Du district à Rennes-Métropole et au Pays de Rennes », *Mosella* n°26
- Rangeon F. (1997), *L'intercommunalité, bilan et perspectives*, CURAPP, Presses Universitaires de France, 279p.
- Renard J. (2001), « Les espaces flous entre agglomérations et pays : l'exemple de la Loire-Atlantique », *Cahiers Nantais* n°53, 2001, pp. 5-15
- Renard J.P., Glon E., Ginet P. (1998), « Les "pays" du géographe : enseigner, construire, interpréter l'espace », *Hommes et Terres du Nord* n°4
- Renaud-Hellier E. (2004), « La gestion de l'eau dans les espaces périurbains : entre recomposition et fragmentation territoriales », *Cybergéo*
- Rolland-May C., Prosic M. (1996), « Contribution à la définition du concept de Pays : application au Pays Barrois », *Revue de Géographie de l'Est*, n°3-4, p. 243-277.

Rolland-May C. (1999), « Dynamique et recomposition de territoires. La problématique des "pays". Approche théorique et application au département de la Moselle », *Mosella*, Tome 24, n°3-4

Rosière S. (2001), « Géographie politique, géopolitique et géostratégie : distinctions opératoires », *L'information géographique* n° 651

Scarwell H., Laganier R. (2002), « Eau et intercommunalité dans la Région Nord-Pas-de-Calais : état d'avancement des SAGE à travers l'exemple du SAGE de la Canche », *BAGF- Géographies*, n°1, 104-123.

Sohn C. (2004), « Le périmètre du SCOT de la région de Strasbourg. Jeux d'acteurs et logiques de recomposition des territoires dans une aire métropolisée », *Revue de géographie de l'est*, Tome XLIV, n°3-4

Suire M., Laruelle N. (1997), « La coopération intercommunal. Note bibliographique », TETRA, Centre de Documentation de l'Urbanisme ;

Thebert M. (2005), « Logiques de l'action publique dans le périurbain rennais : les élus face à la mobilité », Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 1, 488 p.

Vanier M., « Métropolisation et tiers espace : quelle innovation territoriale », rencontre de l'innovation territoriale

Vanier M. (1997), « Les limites du territoire : regards de géographies élus locaux », *revue de géographie de Lyon*, vol. 72, pp. 239-249

Vanier M. (1999), « La recomposition territoriale, un grand débat idéal », *Espace et Société*, n°96, pp. 125-143

Vanier M., (2002), « Recomposition territoriale: la voie française », *L'Information Géographique*, vol.66, pp.97-112

Vanier M. (2004), « Intercommunalité : des grandes espérances aux effets sur l'arrangement territorial », in Le Saout R., Madoré F., Les effets de l'intercommunalité, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 203-216

Vanier M. (2005), « Effets territoriaux de l'intercommunalité. Le nouveau pouvoir communal-communautaire », *Dossier de Territoires* n° 461.

Wiel, M. (2000), « Le pays, territoire de cohérences entre transport et aménagement », *Métropolis*, n°106-107, pp. 104-107